

CONCLUSION ET AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

La commune de Barby a entrepris depuis 2008 la révision de son P.O.S (valant P.L.U.) pour disposer d'un outil lui permettant de faire évoluer l'urbanisation, selon le P.L.H. , dans le sens de la diversification de l'offre tout en préservant le cadre de vie agréable de ses habitants.

L'enjeu pour la commune est complexe car elle entend préserver le coteau, son patrimoine bâti et son paysage agricole, ainsi que la qualité environnementale de sa partie basse, mais ne dispose que d'un foncier très restreint pour réaliser les opérations d'urbanisme nécessaires au renouvellement urbain.

Dans ce contexte elle a souhaité garder, pour partie, la maîtrise des opérations d'urbanisation, pour privilégier notamment un habitat intermédiaire s'intégrant bien dans le bâti existant et correspondant au profil démographique. Cinq OAP « logement » sont prévues, une sixième étant consacrée à l'organisation commerciale.

Plusieurs réunions publiques d'information ont été organisées au cours de ces années dans le but de faire participer les habitants, et qu'ils s'approprient cette évolution.

Une première enquête s'est déroulée à l'automne qui a dû être recommencée pour que le public dispose d'un dossier complet .

La présente enquête s'est déroulée dans de bonnes conditions et toutes les personnes qui l'ont souhaité ont été reçues par le Commissaire enquêteur. Madame le Maire a répondu à toutes ces observations, de même qu'elle a retenu les avis émis par les personnes publiques associées.

Ce P.L.U. a fait l'objet d'études sérieuses qui prennent en compte les particularités de la communes, sa petite taille, la présence d'un aérodrome et d'une base militaire consommateurs d'espaces ; mais aussi son souci de préserver et développer son activité économique qu'elle repose sur l'artisanat, le commerce ou l'agriculture ; et bien sur de développer l'offre de logements en maintenant une très bonne qualité de vie.

A cet égard il emporte mon adhésion ; elle est toutefois assortie de recommandations qui concernent plus particulièrement le Grand Clos OAP2, opération qui cristallise toutes les oppositions.

Elles émanent aussi bien de riverains de la RD11, habitants des lotissements de La Batie, de la Geneva et du petit Verger, que de défenseurs du site naturel et bâti.

Mes recommandations

Recommandation n°1 la route du Château

Tout d'abord l'intersection de la voie interne avec la route du Château devra faire l'objet d'une étude très attentive. La route devra bénéficier de tous aménagements susceptibles de renforcer la sécurité . En outre la vitesse devra y être limitée, le stationnement le long de la voie interdit. Il serait souhaitable, en outre que les stationnements en épis au niveau des immeubles situés sur le haut de la zone soient reconsidérés. Je souligne que cette dernière remarque ne concerne pas la présente enquête, mais bien les procédures qui suivront, et notamment les autorisations de construire. Il m'apparaît toutefois important de la mentionner dès à présent car le parti qui sera retenu aura un impact fort sur la sécurité de la voie.

Recommandation n°2 la RD11

Il convient de persévérer les démarches auprès du Maire de Saint Alban Laysse pour qu'il lance au plus vite une étude pour la sécurisation de l'étranglement des Corniolles

Recommandation n°3 créer un troisième accès

Il convient de poursuivre les négociations avec la commune voisine pour que soient respectés les engagements pris concernant la création d'un accès directe à la RD11.

Recommandation n°4 transports en commun

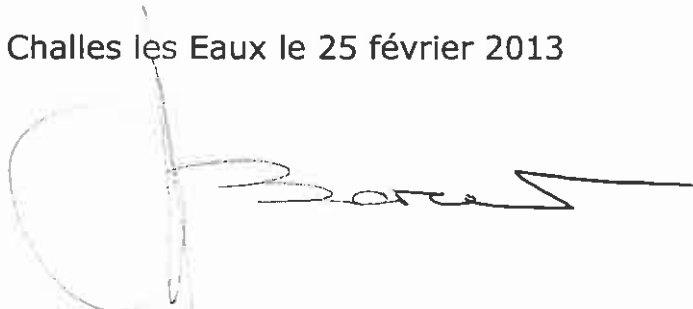
Compléter le dossier par l'engagement du gestionnaire des transports en commun de reconsidérer la desserte de cette zone à l'achèvement des travaux.

Recommandation n°5 concernant les eaux pluviales

Veiller à ce que les études budgétées par la communauté d'agglomération soient lancées au plus vite.

Au bénéfice de ces observations j'émet un avis favorable au projet de P.L.U. tel qu'il a été soumis à la présente enquête publique.

Fait à Challes les Eaux le 25 février 2013



Le commissaire enquêteur
Hélène Bourcet